

DIRECTRICE ADJOINTE OU DIRECTEUR ADJOINT D'ÉCOLE SECONDAIRE À L'ÉCOLE SECONDAIRE DE RIVIÈRE-DU-LOUP (REMPLACEMENT)

Entrée en fonction : 1^{er} juillet 2026

Date de fin prévue : février 2027

Le Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup est à la recherche d'une personne dynamique pour occuper un poste de directrice adjointe ou directeur adjoint à l'École secondaire de Rivière-du-Loup, établissement d'enseignement secondaire ayant une clientèle d'environ 1 615 élèves.

L'emploi de direction adjointe d'école secondaire consiste à assister la direction d'école, selon le mandat défini par cette dernière, dans la gestion pédagogique, éducative et administrative de l'école.

CET EMPLOI COMPORTE NOTAMMENT L'EXERCICE DES RESPONSABILITÉS SUIVANTES :

- Participer à l'élaboration, à la réalisation et à l'évaluation du projet éducatif;
- Élaborer ou collaborer à la formulation de propositions sur des sujets tels que les modalités d'application du régime pédagogique, les programmes d'études, les plans d'intervention pour les élèves handicapés ou en difficultés d'adaptation et d'apprentissage, le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, les services complémentaires particuliers, l'utilisation du temps hors enseignement et hors horaire, les règles de conduite et les services à l'élève;
- Coordonner, superviser ou collaborer à la réalisation d'activités, de programmes ou de services dans différents secteurs d'activité de l'école tels que les ressources humaines, matérielles ou financières, les technologies de l'information et de la communication et les services du dîner;
- Assumer toute autre responsabilité compatible à sa fonction qui lui est confiée par le supérieur immédiat;
- Remplacer la direction d'école en cas d'absence brève de celle-ci.

QUALIFICATIONS REQUISES :

Nous recherchons des personnes dynamiques, préoccupées par les valeurs humaines, soucieuses d'assumer un leadership éclairé et ayant les connaissances, les habiletés et les aptitudes pour communiquer efficacement, mobiliser et gérer les ressources humaines, lire les besoins du personnel et du milieu, concevoir et gérer un projet d'école.

- Baccalauréat en sciences de l'éducation ou grade universitaire de 1er cycle dans un champ d'études approprié sanctionnant un programme d'études universitaires d'une durée minimale de trois ans ou occuper un emploi de hors-cadre ou de cadre, dont les qualifications minimales exigent de détenir un grade universitaire de 1er cycle, dans un centre de services scolaire;
- Cinq années d'expérience dans un emploi d'enseignant ou de professionnel non enseignant;
- Autorisation permanente d'enseigner délivrée par le ministre;
- Avoir complété un minimum de six crédits dans un programme d'études universitaires de deuxième cycle en administration scolaire ou accepter de s'inscrire dans un tel programme;
- Malgré les dispositions susmentionnées, un cadre qui exerce, le 1er septembre 2001, l'emploi de cadre d'école ou de cadre de centre est considéré comme satisfaisant aux exigences de l'emploi de cadre d'école et de cadre de centre.

ÉCHELLE ET TAUX DE TRAITEMENT :

- Selon le Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des centres de services scolaires.
- Actuellement : classe 6 (minimum : 90 073 \$ – maximum : 120 093 \$).

Votre candidature, incluant le numéro de concours et un curriculum vitae, doit parvenir **au plus tard le jeudi 18 juin 2026, à 16 h**, à l'adresse suivante :

Concours n° 121-2025-2026

M^{me} Caroline Dufour, directrice générale

Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup

Courriel : dirgen@csskamloup.gouv.qc.ca

Le centre de services scolaire remercie tous les candidats et candidates de leur intérêt, mais ne communiquera qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.

Le Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les minorités ethniques et visibles, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Pour favoriser l'application de notre programme, nous suggérons aux candidats et candidates de nous indiquer s'ils ou elles font partie d'un de ces groupes. Des mesures d'accommodements pourraient être offertes sur demande, lors du processus de sélection, pour les candidats ayant des besoins particuliers.

2026-06-11